

Ville de Tubize**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées (Référence permis : PU-2022/124).

Les demandeurs sont la SA MODULART (MERCIER Frédéric) dont les bureaux sont situés Rue de la Déportation 218 à 1480 Tubize.

Le terrain concerné est situé Rue de la Croix-Rouge, entre le 18 et le 28 à 1480 Tubize et cadastré division 1, section C n°318A2, 318V2, 318X.

Le projet consiste à construire de 5 habitations unifamiliales jumelées (1er groupe de deux habitations attenant au n°18 et 2ème groupe de 3 habitations à situer sur la partie droite), aménager les abords et raccorder les bâtiments au réseau d'égouttage public, et présente les caractéristiques suivantes : « *le projet s'écarte du prescrit du guide communal d'urbanisme (ancien règlement communal d'urbanisme - article 15) en matière de division parcellaire (largeur lot), de profondeur de bâtisse (< à 10 m), d'alignement et de modification de relief du sol* ».

Mesures de publicité réalisées sur base de l'article D.IV.40, 2° du CoDT.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme De Col N., téléphone : 02/391.39.52, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14 au 23 décembre et du 2 au 6 janvier 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be